

Interpellation présentée par le député :
M. Pierre Weiss

Date de dépôt : 7 juin 2012

Interpellation urgente écrite

Quo vadis, lingua neglecta ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le maintien acrobatique de l'enseignement du latin en 9^{ème} degré HarmoS ne cesse d'inquiéter les lecteurs de Cicéron, en lien avec les informations certes informelles, relatives au taux d'inscription en section L du 10^{ème} degré HarmoS, mais néanmoins inquiétantes, malgré l'engagement dont ont fait preuve les enseignants de cette matière réduite à la portion congrue (la matière), et quasiment à la ciguë (les enseignants)... En bref, c'est l'effet du nouveau système qui est mis en cause.

Plusieurs explications sont possibles, de la dotation horaire plus que problématique à l'évaluation plus que symbolique de la matière, de l'enseignement de la langue elle-même plus que virtuel à l'oubli de son apport plus que réel. Autant dire que certains peuvent avoir l'impression que le latin est devenue une matière Potemkine, si l'anachronisme avec les villages tsaristes, dont seules les façades étaient ravalées quand le tsar venait à s'y promener, était permis.

On ne saurait trop revenir sur la volonté de ce Grand Conseil exprimée lors du vote du contre-projet aux initiatives 134 et 138, soit la L 10176, ainsi que sur la M 2005 et sur la M 2025, à quoi il faut ajouter la fantastique mobilisation en faveur de la P 1783, la pétition la plus signée de l'histoire de la République.

Le moment est donc particulièrement bien choisi, en cette fin d'année, pour savoir du Conseil d'Etat quelle évaluation il fait de cette première année de ce nouveau régime, apparemment brinquebalant, et quels correctifs positifs, c'est-à-dire non dissuasifs, il entend tirer pour redonner dès la rentrée 2012 à l'enseignement du latin sa place dans le cursus des élèves du CO dès le 9ème degré HarmoS.